

Renforcer l'impôt sur le tabac

Chaque année en Suisse, le tabagisme tue 9'200 personnes et coûte 4 milliards à l'économie en soin et perte de productivité. Augmenter l'impôt sur les produits du tabac est le moyen le plus efficace et économique pour réduire la consommation et améliorer la santé de la population, tout en assurant des recettes pour l'État.

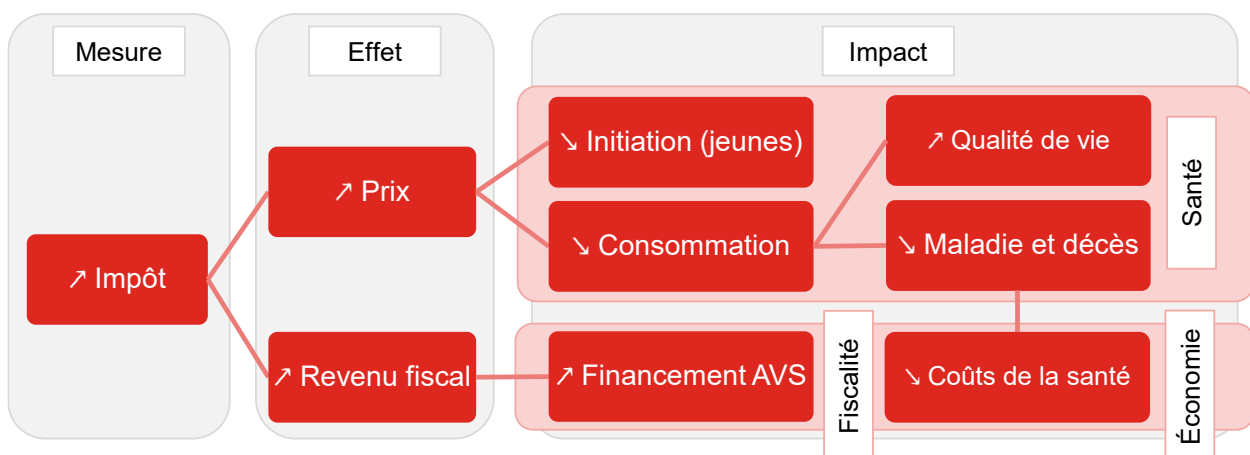
Quel est le problème du tabagisme ?

En Suisse, 24 % de la population consomment du tabac ou de la nicotine. Le tabagisme est responsable de nombreuses maladies, comme les cancers et les maladies cardio-vasculaires, causant chaque année [9'200 décès](#). En plus des dégâts humains, le tabagisme coûte [4 milliards](#) de francs chaque année, dont 3 milliards pour les soins, pesant sur le système de santé, et 1 milliard de perte de productivité. Finalement, les nouveaux produits – cigarette électronique, snus, sachet de nicotine – sont particulièrement populaires auprès de jeunes, exposant une nouvelle génération à un risque accru de dépendance à la nicotine.

Comment l'impôt sur le tabac peut contribuer à régler le problème ?

Augmenter l'impôt sur le tabac présente des avantages clairs :

- Moyen le plus efficace et économique pour réduire le tabagisme.** L'impôt sur le tabac augmente les prix, ce qui réduit la consommation. De plus, des prix plus hauts dissuadent les jeunes de commencer à consommer. [L'augmentation de 10 % du prix des cigarettes permet de réduire de 4 % la consommation de cigarettes](#). Chez les jeunes, particulièrement sensibles au prix, ce chiffre peut même atteindre 8 %. En réduisant le nombre de personnes consommatrices, on diminue les cas de maladies liées au tabac et les coûts de la santé.
- Plus de recettes pour l'État.** Une charge fiscale de 75 % sur les cigarettes, tel que [recommandé par l'OMS](#), apporterait [650 millions de francs de recettes supplémentaires](#). Les recettes de l'impôt sur le tabac financent l'AVS.



Pourquoi l'impôt sur le tabac doit-il être révisé ?

La dernière augmentation de l'impôt sur les cigarettes en Suisse remonte à 2013. Avec une taxation à 58 %, la Suisse reste en dessous des recommandations internationales – l'OMS recommande 75% – et de [nombreux pays européens](#).

De plus, les nouveaux produits – tabac chauffé, cigarette électronique, snus, sachet de nicotine – gagnent en popularité, en particulier auprès des jeunes. Ces produits sont nettement moins taxés que les cigarettes, contribuant à leur attractivité. C'est aussi un manque à gagner substantiel pour l'État.

Le niveau actuel de taxation ne reflète ni les coûts sanitaires réels ni les recommandations internationales. Sa révision permettrait d'atteindre les objectifs de santé publique et fiscaux :

- ♦ [Réduire la consommation](#) grâce à une augmentation des prix et ainsi améliorer la santé de la population ;
- ♦ Renforcer les recettes fiscales de la Confédération pour le [financement de l'AVS](#).

Recommandations

Réviser les catégories d'imposition et augmenter l'impôt sur le tabac est une mesure indispensable et prioritaire. Nous recommandons :



Augmenter l'imposition des cigarettes et autres produits du tabac à fumer pour atteindre au moins 75 % du prix de vente, conformément aux standards internationaux.



Imposer les produits du tabac à fumer, incluant les cigares, cigarillos, tabac à rouler, tabac à chauffer, tabac à shisha au même taux que les cigarettes conventionnelles, car ces produits présentent des risques comparables pour la santé.



Réviser les catégories des autres produits (cigarettes électroniques et les produits à usage oral) et augmenter le taux d'imposition afin de décourager les jeunes de commencer à consommer.



Indexer l'impôt à l'inflation.

Ces recommandations vont dans le même sens que celles de la [Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non transmissibles \(CFANT\)](#).

Pour tout complément d'information, contactez-nous : tabagisme@unisante.ch